



Conseil d'administration

350^e session, Genève, 4-14 mars 2024

Section de l'élaboration des politiques

POL

Segment du dialogue social

Date: 28 février 2024

Original: anglais

Troisième question à l'ordre du jour

Réunions sectorielles ayant eu lieu en 2023 et propositions concernant les activités sectorielles pour 2024-25

Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à autoriser la publication des comptes rendus des travaux des réunions tenues au cours du second semestre de 2023, à autoriser les mesures de suivi respectives (partie I) et à approuver les propositions formulées concernant les réunions sectorielles mondiales prévues pour la période allant du troisième trimestre de 2024 au deuxième trimestre de 2025 (partie II) (voir le projet de décision au paragraphe 22).

Objectif stratégique pertinent: Dialogue social et tripartisme.

Principal résultat: Tous les résultats stratégiques.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Le Bureau devra assurer le suivi proposé.

Unité auteur: Département des politiques sectorielles (SECTOR).

Documents connexes: [GB.346/POL/3](#); [GB.346/PV](#); [GB.347/POL/2](#); [GB.347/POL/PV](#).

► I. Réunions tenues au cours du second semestre de 2023

A. Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent

1. Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil d'administration ¹, la [Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent](#) s'est tenue du 25 au 29 septembre 2023.
2. La réunion était présidée par Ramón Muñoz Castro (membre gouvernemental, Colombie), désigné par le groupe gouvernemental du Conseil d'administration. La vice-présidence était assurée par Monica Bimbayi Hanga (Zimbabwe) pour le groupe gouvernemental, Ewa Staworzynska pour le groupe des employeurs et David Bliss pour le groupe des travailleurs.
3. La réunion a rassemblé 39 représentants et conseillers techniques gouvernementaux de 27 États Membres ainsi que 15 observateurs gouvernementaux de 12 États Membres; 8 représentants et conseillers techniques employeurs; 9 représentants et conseillers techniques travailleurs; 6 observateurs travailleurs; et les secrétariats respectifs du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs. Les femmes représentaient 54 pour cent des participants gouvernementaux, 50 pour cent des participants employeurs et 33 pour cent des participants travailleurs.
4. Deux observateurs d'organisations internationales non gouvernementales ont également assisté à la réunion.
5. L'objet de la réunion était de débattre des questions actuelles et nouvelles qui se posent en rapport avec la numérisation dans le commerce de détail et de l'avenir du travail dans ce secteur. L'accent a été essentiellement mis sur les politiques, stratégies et bonnes pratiques nécessaires pour que la numérisation contribue à un développement durable centré sur l'humain et à un avenir du travail où le plein emploi productif et le travail décent sont une réalité pour tous.
6. Un document d'information établi par le Bureau ² a servi de base aux discussions. Le compte rendu des travaux résume la teneur de ces discussions ³, qui ont donné lieu à l'adoption de conclusions et de recommandations concernant l'action à mener ⁴. Un communiqué a été publié pour informer le public des résultats de la réunion ⁵.

¹ GB.346/PV, paragr. 769 g); voir aussi GB.346/POL/3.

² TMDRS/2023.

³ TMDRS/2023/10.

⁴ TMDRS/2023/8.

⁵ OIT, «Numérisation dans le secteur du commerce de détail: garantir un environnement favorable au travail décent et à la reprise économique dans le secteur numérisé de la vente au détail».

B. Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures

7. Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil d'administration⁶, la [Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures](#) s'est tenue du 20 au 24 novembre 2023.
8. La réunion était présidée par Henrik Munthe, désigné par le groupe des employeurs du Conseil d'administration. La vice-présidence était assurée par Jolanda Kliet (Pays-Bas) pour le groupe gouvernemental, John Beckett pour le groupe des employeurs et Yury Sukhorukov pour le groupe des travailleurs.
9. La réunion a rassemblé 38 représentants et conseillers techniques gouvernementaux de 22 États Membres ainsi que 12 observateurs gouvernementaux de 7 États Membres; 9 représentants et conseillers techniques employeurs; 16 représentants et conseillers techniques travailleurs; 5 observateurs travailleurs; et les secrétariats respectifs du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs. Les femmes représentaient 42 pour cent des participants gouvernementaux, 33 pour cent des participants employeurs et 19 pour cent des participants travailleurs.
10. Dix observateurs d'organisations internationales et d'organisations internationales non gouvernementales ont également assisté à la réunion.
11. L'objet de la réunion était de discuter des perspectives et des défis concernant le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures, le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.
12. Une séance d'information a été organisée au premier jour de la réunion. Des représentants de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont fait le point sur leurs travaux dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures⁷.
13. Un document d'information établi par le Bureau a servi de base aux discussions⁸. Le compte rendu des travaux résume la teneur de ces discussions⁹, qui ont donné lieu à l'adoption de conclusions et de recommandations concernant l'action à mener¹⁰. Un communiqué a été publié pour informer le public des résultats de la réunion¹¹.

C. Groupe de haut niveau sur la profession d'enseignant

14. Le Sommet sur la transformation de l'éducation, qui a eu lieu le 19 septembre 2022, dans le cadre de la 77^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a réuni des responsables de l'éducation du monde entier, qui ont débattu des enjeux liés à la transformation de l'éducation en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie). L'OIT a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne la piste d'action thématique 3 sur les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante.

⁶ GB.346/PV, paragr. 769 g); voir aussi GB.346/POL/3.

⁷ «UNECE Activities Towards Sustainable Inland Water Transport»; CESAP, «Inland Navigation in Asia and the Pacific».

⁸ TMIWS/2023.

⁹ TMIWS/2023/10.

¹⁰ TMIWS/2023/9.

¹¹ OIT, «Secteur de la navigation intérieure: de nouvelles conclusions et recommandations ouvrent la voie au travail décent dans le secteur de la navigation intérieure».

15. Dans le prolongement du Sommet, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a expliqué comment investir davantage, plus équitablement et plus efficacement dans l'éducation ¹², soulignant la nécessité de garantir des conditions d'apprentissage propices à la progression de tous les apprenants et de mettre la révolution numérique au service de l'éducation publique. Dans l'exposé de sa vision, le Secrétaire général a également présenté les enseignants comme l'épine dorsale de tout système éducatif de qualité, appelant l'attention sur la nécessité d'un changement radical quant à la façon dont les enseignants conçoivent leur rôle et s'acquittent de leur mission, et quant à la manière dont la société les perçoit et leur accorde de l'importance.
16. Par la suite, le Secrétaire général a établi un Groupe de haut niveau sur la profession d'enseignant, chargé de relever ce défi, et a demandé au Directeur général du BIT d'en administrer le secrétariat, formé conjointement par l'OIT et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Groupe de haut niveau, composé de 18 membres, était coprésidé par Kersti Kaljulaid, ancienne Présidente de l'Estonie, et Paula-Mae Weekes, ancienne Présidente de la Trinité-et-Tobago. Il comptait parmi ses membres des ministres de l'Éducation et du Travail, des représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs, des enseignants, des étudiants, ainsi que des acteurs de la société civile et du milieu universitaire ¹³.
17. Le Groupe s'est réuni en ligne à trois reprises, en juillet et août 2023, afin d'élaborer ses recommandations, qui ont été adoptées lors d'une réunion en présentiel tenue les 14 et 15 septembre 2023 au siège de l'ONU, à New York. Il s'est réuni une dernière fois, à distance, le 4 décembre 2023, et ses recommandations ainsi qu'une note sur ses délibérations ont été communiquées au Secrétaire général de l'ONU le 21 décembre 2023.

► II. Réunions prévues pour la période allant du troisième trimestre de 2024 au deuxième trimestre de 2025

A. Réunions devant être organisées pendant la période allant du troisième trimestre de 2024 au deuxième trimestre de 2025

18. À sa 347^e session (mars 2023), le Conseil d'administration a approuvé le programme des réunions sectorielles pour 2024-25 ¹⁴. À sa présente session, il est prié de fixer les dates, la durée, le titre officiel, l'objet et la composition des réunions envisagées pour la période allant du troisième trimestre de 2024 au deuxième trimestre de 2025 (voir annexe I). La liste de toutes les réunions sectorielles mondiales approuvées pour la période biennale 2024-25 est jointe à l'annexe II.

B. Bureaux des réunions

19. Conformément à l'article 6 du Règlement des réunions techniques et à l'article 6 du Règlement des réunions d'experts, les bureaux desdites réunions se composent d'un président et de trois

¹² ONU, «Transforming Education: An urgent political imperative for our collective future – Vision Statement of the Secretary-General on Transforming Education», 2022.

¹³ Groupe de haut niveau sur la profession d'enseignant.

¹⁴ OIT, Nations Unies et UNESCO: Transformer la profession enseignante: Recommandations et résumé des délibérations du Groupe de haut niveau sur la profession enseignante du Secrétaire général des Nations Unies (2024).

vice-présidents (ces derniers étant respectivement issus de chacun des trois groupes). Pour les réunions techniques, le Conseil d'administration nomme à la présidence l'un de ses membres titulaires ou adjoints, en respectant un roulement entre les trois groupes, ou, en l'absence de candidat un mois avant la réunion, demande au Bureau de choisir une personne indépendante ayant une connaissance spécialisée des questions inscrites à l'ordre du jour et d'informer la réunion en conséquence. Pour les réunions d'experts, le président est choisi par le Bureau. Pour les deux types de réunions, les trois vice-présidents sont élus parmi les représentants, les experts et les conseillers techniques dans chacun des trois groupes.

20. Compte tenu du calendrier des roulements, le Conseil d'administration est invité à approuver la nomination des présidents qui seront désignés par les différents groupes pour les réunions ci-après:

Réunion technique	Dates	Désignation par
Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste dans l'industrie des matériaux de construction, y compris celle du ciment *	23-27 septembre 2024	Groupe des travailleurs
Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste, y compris le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons **	27-31 janvier 2025	Groupe gouvernemental

* Approuvée par le Conseil d'administration à sa 349^e session (octobre-novembre 2023).
 ** Sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration à sa présente session.

21. Le Conseil d'administration est prié d'informer le Bureau de l'élection des vice-présidents au sein des trois groupes un mois avant la tenue des réunions.

► **Projet de décision**

22. **Le Conseil d'administration:**

- a) **approuve les comptes rendus des travaux des deux réunions techniques mentionnées dans la partie I (A et B) du document GB.350/POL/3 et autorise le Directeur général à les publier;**
- b) **prie le Directeur général, lorsqu'il élaborera des propositions relatives aux activités futures, de garder à l'esprit les recommandations formulées par les réunions visées dans la partie I (A et B) du document GB.350/POL/3 concernant l'action à venir de l'OIT;**
- c) **prend note des recommandations du Groupe de haut niveau sur la profession d'enseignant mentionnées dans la partie I (C) du document GB.350/POL/3, et prie le Directeur général de prendre des mesures de suivi appropriées;**
- d) **approuve les propositions concernant les dates, la durée, le titre officiel, l'objet et la composition des réunions qui figurent à l'annexe I du document GB.350/POL/3;**

- e) **accepte d'informer le Bureau de la nomination des présidents et de l'élection des trois vice-présidents des réunions visées dans la partie II du document GB.350/POL/3 un mois avant chaque réunion.**

► Annexe I

Programme des réunions sectorielles prévues de septembre 2024 à mai 2025

Réunions approuvées par le Conseil d'administration	Dates et lieu proposés	Durée proposée	Titre proposé	Objet proposé	Composition proposée
Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) ¹	11-13 sept. 2024 ² , Genève	3 jours	15 ^e session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Réunion régulière, conformément au mandat révisé du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant, approuvé par le Conseil d'administration du BIT à sa 276 ^e session (novembre 1999), le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 157 ^e session (octobre 1999) et la Conférence générale de l'UNESCO à sa 30 ^e session (novembre 1999).	Composition permanente. Organisations internationales et organisations internationales non gouvernementales officielles, présentes en qualité d'observateurs ³ .
Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste, y compris le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons ⁴	27-31 janvier 2025, Genève	5 jours	Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste, y compris le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons	La réunion aura pour objet d'examiner les perspectives et les défis concernant la promotion du travail décent et une transition juste dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons. Une attention particulière sera accordée aux politiques et stratégies visant à promouvoir, dans ce secteur, le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.	Tous les gouvernements ⁵ ; 8 représentants des employeurs; 8 représentants des travailleurs; conseillers techniques; observateurs. Organisations internationales et organisations internationales non gouvernementales officielles, présentes en qualité d'observateurs ⁶ .

¹ Réunion statutaire.

² Le CEART tiendra au préalable des réunions en ligne afin de préparer la réunion en présentiel qui se tiendra du 11 au 13 septembre 2024.

³ On trouvera une liste des organisations internationales et des organisations internationales non gouvernementales officielles dans le document GB.350/INS/20.

⁴ [GB.347/POL/2](#).

⁵ À l'exception des gouvernements du Bélarus (conformément à la [décision](#) adoptée par le Conseil d'administration en mars 2023 quant aux options concernant les mesures opportunes au sens de l'article 33 de la Constitution de l'OIT ainsi que d'autres mesures susceptibles d'être prises à l'égard du Bélarus) et de la Fédération de Russie (conformément à la [Résolution](#) concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail, telle qu'adoptée par le Conseil d'administration en mars 2022).

⁶ À soumettre au Conseil d'administration à sa 352^e session (novembre 2024).

Réunions approuvées par le Conseil d'administration	Dates et lieu proposés	Durée proposée	Titre proposé	Objet proposé	Composition proposée
Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	14-15 avril 2025, Genève ⁷	2 jours	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	La réunion aura pour objet d'examiner la possibilité de mettre à jour le montant mensuel minimum du salaire de base des matelots qualifiés visé dans la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006), et de faire la recommandation voulue au Conseil d'administration du BIT.	Six représentants des armateurs et 6 représentants des gens de mer ⁸ ; conseillers techniques; observateurs.
Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques pour promouvoir le travail décent dans le secteur du recyclage ⁹	5-9 mai 2025, Genève	5 jours	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques pour promouvoir le travail décent dans le secteur du recyclage	La réunion aura pour objet d'examiner et d'adopter un recueil de directives pratiques visant à promouvoir le travail décent dans le secteur du recyclage.	Huit experts gouvernementaux; 8 experts employeurs; 8 experts travailleurs; conseillers techniques. Gouvernements à inviter en qualité d'experts: Argentine, Belgique, Canada, Fidji, Ghana, Japon, Kenya et Pologne. Gouvernements à inscrire sur la liste de réserve: Bangladesh, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Équateur, Pays-Bas, Rwanda et Serbie. Tous gouvernements intéressés ⁵ en qualité d'observateurs (une personne par gouvernement). Organisations internationales et organisations internationales non gouvernementales officielles, présentes en qualité d'observateurs ¹⁰ .

⁷ Immédiatement après la cinquième réunion de la Commission tripartite spéciale de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée, prévue du 7 au 11 avril 2025 (GB.346/PV).

⁸ La réunion n'entraînera pas de frais pour le Bureau (les frais de déplacement et les indemnités journalières de subsistance des 12 participants ne sont pas pris en charge). Elle est régie par le [Règlement de la Commission paritaire maritime](#), dont l'article 14 prévoit la création de sous-commissions.

⁹ GB.347/POL/2.

¹⁰ À soumettre au Conseil d'administration à sa 352^e session (novembre 2024).

► Annexe II

Liste des réunions sectorielles approuvées par le Conseil d'administration pour la période biennale 2024-25 et dates proposées

Date	Titre de la réunion	Lieu
2024		
12-16 février	Réunion conjointe OIT/OMI chargée d'adopter des directives relatives aux examens médicaux des pêcheurs et du personnel des navires de pêche	Genève
27-29 février	Deuxième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargé d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	Londres
13-17 mai	Réunion d'experts chargée d'élaborer et d'adopter une version actualisée du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers (1998)	Genève
11-13 septembre ¹	15 ^e session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Genève
23-27 septembre ²	Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste dans l'industrie des matériaux de construction, y compris celle du ciment	Genève
Quatrième trimestre	Troisième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargé d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	Genève
2025		
15-17 janvier ¹	Organes consultatifs sectoriels	Genève
27-31 janvier ¹	Réunion technique sur la promotion du travail décent et une transition juste, y compris le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons	Genève
7-11 avril	Cinquième réunion de la Commission tripartite spéciale de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée ³	Genève
14-15 avril ¹	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
5-9 mai ¹	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques pour promouvoir le travail décent dans le secteur du recyclage	Genève
Troisième trimestre	Réunion technique sur la promotion du travail décent dans le secteur ferroviaire	Genève
Quatrième trimestre	Réunion d'experts chargée d'adopter des principes directeurs sur des services du marché du travail équitables pour les pêcheurs migrants dans le secteur de la pêche (incluant des données et des statistiques)	Genève
Quatrième trimestre	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'aquaculture	Genève

¹ Sous réserve de la décision du Conseil d'administration à sa présente session.

² Comme suite à la décision du Conseil d'administration à sa 349^e session (octobre-novembre 2023).

³ Organisée conjointement avec le Département des normes internationales du travail (NORMES).